

Image not found or type unknown



J'ai reçu une mise en demeure

Par **masterk**, le **11/06/2008** à **16:02**

Bonjour je suis un citoyen canadien qui a séjourné en France pendant un an. Pendant mon séjour je me suis acheté une voiture et j'ai dû l'assurer. Quand je suis retourné chez moi, j'ai omis d'annuler ma assurance. Par l'entremise de mon ancien colocataire, j'ai reçu dernièrement une lettre de mise en demeure, je voudrais savoir s'ils ont le droit de venir jusqu'au Canada pour me saisir et sinon quel sont mes droits.

Mes salutations distinguées